
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023/2024

DE L'ASSOCIATION AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Association Intercommunale de Chasse MONEIN CUQUERON PARDIES

Mairie de Monein

Place Henri LACABANNE

64360 MONEIN

Date de l'assemblée : 28 Juin 2024

Nombre de membres présents : 45 membres.

Nombre de membres représentés : 1

Etaient également présents : le maire MONEIN, le premier adjoint au maire de Monein, l'Adjoint au maire de PARDIES et 2 représentants de la presse locale.

Ordre du jour

- Ouverture
- Approbation du Compte Rendu moral
- Approbation du Compte Rendu d'activité
- Approbation du bilan financier
- Délégations de pouvoirs aux chefs de battues
- Renouvellement du tiers sortant
- Approbation du règlement intérieur
- Informations diverses

➤ **Ouverture**

L'assemblée générale s'est tenue dans le local des chasseurs au stade du pont Lat à Monein.

Après les remerciements adressés aux personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'association, aux différentes institutions partenaires et le soutien aux personnes ayant perdu un cher ou atteint de maladie le Président a présenté l'ordre du jour.

- ✓ Compte rendu moral,
- ✓ Compte rendu d'activités,
- ✓ Bilan financier,
- ✓ Renouvellement du tiers sortant,
- ✓ Préparation de la campagne 2024/2025
 - Délégation de pouvoir aux responsables de battues,
 - Règlement intérieur 2023/2024,
 - Règlement intérieur spécifique pour la chasse du sanglier.
 - Budget prévisionnel
- ✓ Informations diverses

➤ **Compte rendu moral :**

Présenté par Mr MIRANDE Didier président de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES.

Le Président a remercié, Mr le maire et son adjoint de sa présence ainsi que celle de l'adjoint à la mairie de Pardies et les chasseurs venus nombreux à cette assemblée générale qui clôture la saison 2023/2024.

- ✓ Tout d'abord le retrait de parcelles de chasse par les « Néo Ruraux » qui s'installe sur la commune. Ceci non seulement nous retire des zones de chasses, mais nous complique la tâche lors des battues dans les secteurs concernés.
- Puis l'augmentation du nombre de sangliers et des dossiers de dégâts. Comme toute la France nous subissons l'augmentation de la population de sangliers. Ceci entraînant bien sur une augmentation des dégâts et nous obligeant à effectuer des battues de plus en plus tard dans la saison. Il ne faut pas relâcher notre effort pour ne pas nous faire déborder par ce phénomène. Il a également évoqué les dégâts occasionner par les chevreuils en augmentation, obligeant un certain nombre de chasseurs d'intervenir sous couvert de la préfecture.
- ✓ Le problème des charges administratives. Les charges administratives sont en augmentations, il ne se passe pas une semaine sans que l'on fasse un dossier, pour la DDTM, la Préfecture où la fédération. Ceci non seulement nous prend du temps mais nous oblige à courir après des renseignements, qui aurait nous parvenir immédiatement. De plus un certain nombre de ces demandes peuvent être faites directement par les intéressés eux même. Les chasseurs doivent se prendre en main et ne pas se reposer sans cesse sur le bureau de la société.
- ✓ Le manque d'investissement de certains chasseurs pour faire vivre la société en particulier les chasseurs individuels de gibier à plume.

Le Président termine le rapport moral en rappelant que si l'on veut que la chasse continue à être bien acceptée, il faut maintenir des relations de courtoisie et de politesse avec les propriétaires et les autres usagers de la nature.

En l'absence de remarques, le compte rendu moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

➤ **Compte rendu d'activités :**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

✓ Adhésions

Le nombre d'adhérents est toujours en diminution par rapport aux années précédentes, comme au niveau national surement dû au vieillissement de la population de chasseurs.

231 sociétaires pour la saison 2023/2024, contre 246 pour la saison 2022/2023. 20% des cartes ont été attribuées aux chasseurs non-résidents, stable par rapport à la saison précédente.

✓ Etat de la population de gibier sédentaire

Trois comptages ont été réalisés au mois de mars 2024 sur un circuit total de 82 Km. Ces comptages ne représentent pas tout à fait la réalité du terrain, le troisième comptage ayant été interrompu par une panne des projecteurs sur une partie du territoire ayant une forte densité en gibier.

✓ Sanglier.

56 bracelets sangliers ont été exploités par les deux équipes et un sanglier a été prélevé lors d'une battue administrative.

✓ Chevreuils.

La population de chevreuil est toujours constante sur le territoire voire en légère augmentation, d'où la demande de 10 bracelets supplémentaires sur plan de chasse triennal. 227 chevreuils ont été recensés lors des comptages mais ce chiffre aurait été bien supérieur sans l'incident technique lors du comptage. 68 bracelets chevreuils ont été exploités dans le cadre du tir d'été. 124 bracelets chevreuils ont été exploités au total. 29 chevreuils ont été tués par le lieutenant de Louveterie et les chasseurs mandatés par la préfecture suite aux dégâts sur les cultures depuis le 01 juin 2024.

✓ Lièvres.

Lors du comptage 25 lièvres ont été observés. 1 lièvre ont été prélevés dans le cadre du plan de chasse par une meute. Il n'y a pas eu de battues organisées dans l'EX GIC Lièvres. Les prélèvements sont toujours en baisse par rapport aux années précédentes, mais la population de lièvres semble se porter bien, de nombreuses observations le prouve. De plus quelques meutes chassent sans fusils juste le plaisir de faire courir les chiens

✓ Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD).

17 renards, 19 corneilles, 10 pies mais aucun ragondin (résultats connus) a été régulés en période de chasse ouverte, battues du président, tir à l'affût et piégeage. Par contre il n'y a pas eu de battue administrative le lieutenant de louveterie ayant été atteint par la limite d'âge et n'ayant pas été encore remplacé.

✓ Faisans.

3 lâchers ont été effectués pour un total de 360 Faisans. D'après les retours des chasseurs de plume, très peu de faisans ont été prélevés. Certaines couvées ont été observées au cours du printemps ce qui montre que de nombreux faisans se sont maintenus sur le territoire.

✓ Animations.

- L'AIC a organisé un concours de meutes sur sangliers, chevreuils et lièvres du vendredi 01 Mars 2024 au Dimanche 03 Mars 2024. Ont concourus tout au long du Week-end :
 - 3 meutes sur lièvres
 - 2 meutes sur chevreuils
 - 6 meutes sur sangliersLes concurrents venaient de toutes la France (Marseille, Dordogne ...). L'ensemble des concourants ont eu la chance lancer le gibier, seule une meute sur lièvre n'a pas eu cette chance du fait d'une météo exécrable (pluie, neige). Le président en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de ces journées. (Les équipes qui ont fait le pied, les accompagnateurs des juges, le personnel qui s'est investi pour que toute la logistique se passe bien.
- Un repas de fin de battues chevreuils a été offert aux chasseurs ayant participé régulièrement aux battues chevreuils et ESOD. Environ 30 chasseurs ont participé à ce repas dans une excellente ambiance.
- Comme depuis plusieurs années l'Association Intercommunale de Chasse MONEIN-CUQUERON-PARDIES recevait l'Association des Jeunes Chasseurs des Pyrénées Atlantiques (AJC64). cette année c'était le 02 Décembre 2023. Huit « jeunes » chasseurs ont participé à une battue aux chevreuils. Des grillades ont été offertes aux participants à l'issue de la battue.

Le compte rendu d'activités, soumis au vote, et est adopté à l'unanimité sans observations.

➤ **Bilan financier :**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Le bilan financier de la campagne 2023/2024, a été présenté et commenté par le trésorier Jean Pierre MAISONNAVE. Il fait apparaître un solde positif de 1127,23 €.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité sans observations.

➤ **Délégations de pouvoirs aux chefs de battues.**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Pour la campagne 2023/2024, la délégation de pouvoirs aux responsables de battues est votée à l'unanimité pour :

- ✓ Alfred HOURS,
- ✓ Michel POULIT,
- ✓ Didier MIRANDE,
- ✓ Daniel PEYROU
- ✓ Michel SERREMOUNE pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.
- ✓ Francis SERREMOUNE pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.
- ✓ Julien VIDIELLA pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

3 membres du Conseil d'Administration arrivés en fin de mandat (CA) et se représentent à leur réélection

- ✓ MAISONNAVE Jean-Pierre
- ✓ PEYROU Daniel
- ✓ CARRASQUET Claude

La désignation des futurs membres du CA a été mise au vote.

Résultat du vote : tous ont été réélus à l'unanimité.

Sont donc réélus à l'unanimité au Conseil d'Administration :

MAISONNAVE Jean-Pierre **Trésorier**
PEYROU Daniel **Vice-Président**
CARRASQUET Claude **membre**

Composition du bureau :

MIRANDE Didier : président
PEYROU Daniel : Vice-président
MAISONNAVE Jean-Pierre : Trésorier
VUILLECARD Stéphane : Secrétaire

Membres :

PEYROU Ludovic
BASSO Aldo
CARRASQUET Claude
BORTELLE Marc
SECAIL Sylvain.

➤ **Règlement intérieur**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Le projet de règlement intérieur pour la campagne à venir a été présenté. L'interdiction de chasser sur les secteurs des battues au chevreuil jusqu'à 14 h 00 est reconduite (secteurs signalés dans la presse, sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la société de chasse). Le règlement intérieur a été mis à jour en fonction des dates d'ouvertures de chasse pour la saison à venir et il a été rajouté au règlement intérieur, l'obligation de détenir un dispositif de marquage de l'angle de 30° lors des battues. Le tarif des cartes reste inchangé pour la campagne 2024/2025.

Le projet de règlement intérieur est approuvé à l'unanimité sans observations.

➤ **Budget Prévisionnel**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Le Budget prévisionnel est présenté par le trésorier et n'apporte pas de commentaire.

➤ **Informations diverses**

- Rappel aux sociétaires « non-résidents » de faire leur renouvellement de carte tous les ans par courrier ou de préférence par mail.
- Formation Décennale initiale. Sont concernés les chasseurs nés en 1943, 1953, 1963, 1973, 1983, 1993, 2003. Les chasseurs ne faisant pas partie de ces tranches d'âges, peuvent toujours s'inscrire auprès de la fédération en fonction des places offertes. Les personnes doivent s'inscrire sur le site de la fédération ou par téléphone.
- Rappel à tous les chasseurs de la création du compte personnel au Système d'Information sur les Armes (SIA), avant le 31 décembre 2023.

➤ **Questions Diverses.**

Un certain nombre de chasseurs a posé une question sur la bande des 100 mètres le long des cours d'eau, lacs et étang. Le président a rappelé que dans cette bande il était interdit de tirer avec de la grenaille de plomb, confirmé lors d'une réunion avec les gardes de l'OFB. Ceci pose également un problème lors des battues aux chevreuils pour les lignes de chasseurs qui sont postés à moins de 100 mètres d'un cours d'eau. Il faudra préciser lors du rond, les chasseurs qui devront utiliser les munitions de substitutions.

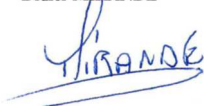
Monsieur LOMBART Christian, premier adjoint au maire de Monein a ensuite présenté l'avancement des travaux du nouveau local de chasse comprenant :

- une salle
- 30 places de parking
- un local éviscération
- 2 cellules de froid positif

L'ordre du jour étant épuisé, et n'ayant plus de questions diverses, le Président remercie les chasseurs pour leur présence.

Le Président

Didier MIRANDE



Le Trésorier

Jean-Pierre MAISONNAVE

